



## Editorial

### Retraites, démocratie et violences policières

La LDH de Lille a été très présente à toutes les manifestations intersyndicales s'opposant à la réforme macronienne des retraites et à d'autres plus spontanées lors des événements de ce mois de mars : la décision d'utiliser le 49.3, le rejet de la motion de censure ...

Cela s'explique par notre référence constante aux droits de l'Homme. : droit à la retraite à un âge permettant de vivre encore en bonne santé sans avoir été obligé de se traîner des années dans un travail épuisant, trop dur pour un organisme fatigué par des décennies de labeur.

A cette raison première de manifester s'est rapidement ajouté le droit à une démocratie véritable : Une réforme aussi importante que celle des retraites ne pouvait se cacher derrière un anodin réajustement du financement de la sécurité sociale. Ni mépriser l'avis hostile de 70% des citoyens et de 90% des actifs. Ni ignorer le vaste mouvement intersyndical uni et combatif derrière ses représentants. Ni écraser le Parlement en raccourcissant la durée des débats, en adoptant des textes sans vote et en achevant son méfait par un 49.3 qui concrétise le fait du prince au détriment des droits des citoyens.

Nos motifs de mobilisation auraient pu s'arrêter là si on n'avait assisté après la décision du 49.3 à des pratiques policières ultra-répressives, violentes et illégales : nasses, lacrymos, matraquages, interpellations arbitraires ...

Présente au jour le jour sur chacun de ces trois terrains, la section LDH de Lille a tenu dignement sa place. Parce que nous croyons à l'indivisibilité des droits, politiques, civiques, économiques et sociaux, nous resterons mobilisés face à un Etat et à un préfet du Nord peu soucieux de faire vivre la démocratie dans le respect des droits de l'Homme et du Citoyen.

Emmanuelle Jourdan Chartier,  
présidente de la section de Lille



## Immigration : d'un bloc ou découpée

### Loi Darmanin, on n'en veut pas !

Les samedis 4 et 25 mars, se sont tenus des rassemblements contre les projets Darmanin qui veulent durcir les conditions d'accès dans la « Douce France » pour les réfugiés et les immigrés. Avec prises de parole des associations dont la LDH par Emmanuelle et celle du CSP 59 : témoignages et revendications

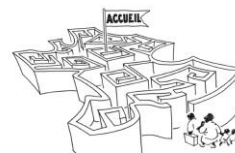
Entre ces deux dates, l'intervention du président Macron du 22 mars a annoncé le report de la loi : conséquence du mouvement social contre la réforme des retraites. Report immédiatement contredit par l'annonce par le même Macron, du fractionnement du texte, c'est-à-dire en clair du choix d'un nouveau passage en force par décrets, par arrêtés ou émiettement.

Les rassemblements de mars ont exprimé des témoignages émouvants et des revendications claires contre ces projets qui restreignent le regroupement familial, durcissent encore les dispositions de Frontex et de Dublin et conditionnent le séjour à l'emploi : Immigration « choisie » et « jetable » sur les métiers dits en tension. Un renforcement des lois xénophobes et sécuritaires contre lesquelles associations et syndicats humanistes sont vent debout.



Ces injustices, ces brimades dont sont victimes les étrangers vivant en France subsistent. Intégralement. Macron et Darmanin rêvent de les renforcer.

Notre résolution à les combattre demeure plus que jamais. Que ce soit contre une loi globale ou contre la forme fractionnée, nous nous mobilisons et nous nous mobiliserons contre des projets nocifs. (voir article intérieur) GM & DD



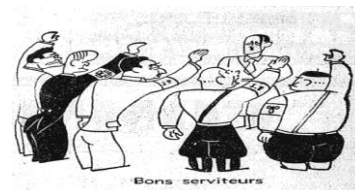
### Union contre la Citadelle raciste

La Citadelle, rue des Arts, est un lieu où se mêlent identitaires, racistes et néo-fascistes de la métropole. Des brutes qui n'hésitent pas à faire le coup de poing contre tout ce qui ressemble à de la justice, de la solidarité et de la démocratie.

Ce bastion de l'extrême-droite, organisait le 27 février une soirée pour protester contre la décision de justice de fermeture consécutive à sa programmation d'un débat raciste sur le thème anti-immigrés « Qu'ils retournent chez eux » comme l'avait demandé un député du RN. Dans la lignée de son action en 2017 et 2019, la section LDH de Lille a appelé à un rassemblement contre cette extrême-droite de la Citadelle, celle du « grand remplacement » et de ses idées nauséabondes

Derrière la banderole et devant 200 personnes Marc Delgrange nous a fait lecture du communiqué de la LDH, bien représenté encore une fois pour un rassemblement où on trouve beaucoup d'antifas et de mouvements de jeunesse.

On n'est pas obligés d'applaudir des deux mains une mesure d'interdiction préfectorale peu claire mais on ne peut que se féliciter de voir la jeunesse se mobiliser contre ces ennemis de la liberté. DD



Les entreprises fleurons du Nord :

## **Business as usual avec la Russie**

Un an après le début de la guerre, la grande majorité des entreprises françaises implantées en Russie ... y sont encore. Selon une étude suisse, seules 11% des entreprises françaises ayant une filiale en Russie ont désinvesti. Sans occasionner la moindre remarque de la part de l'Élysée ou de Bercy.

Plusieurs entreprises leaders du Nord ont, en particulier, été mises à l'index. Leroy-Merlin, plus grosse entreprise étrangère en Russie, continue même à se développer (nouveau magasin à l'est de Moscou). Bonduelle est soupçonnée d'approvisionner les troupes russes combattant en Ukraine en boîtes de conserves. Enfin, Auchan, vaisseau amiral de la famille Mulliez, est lui aussi pointé du doigt par Le Monde pour avoir contribué à une collecte de produits destinés à l'armée.



Certes, ces entreprises ont démenti en justifiant leur présence afin de nourrir la population civile et protéger les emplois. Elles ont beaucoup plus de mal à convaincre que leurs produits et activités ne profitent pas également à l'effort de guerre du Kremlin. Pour preuve, la mobilisation partielle décrétée par Poutine en septembre 2022 prévoit que les entreprises installées en Russie puissent fournir « des bâtiments, des structures, des communications, des parcelles de terrain, des moyens de transport et d'autres moyens matériels conformément aux plans de mobilisation ». De plus le Kremlin envisagerait désormais de mettre à contribution l'ensemble des entreprises sur le territoire afin de disposer de l'équivalent de près de 4 milliards d'euros.

Combien de temps ces entreprises vont elles continuer leurs activités si lucratives ? Combien de temps faudra-t-il pour que le gouvernement s'éloigne de son « ni condamnation, ni approbation » ? Jusqu'à quand les entreprises vont continuer à rapatrier leurs dividendes « tâchés de sang » qui seraient plus utiles pour reconstruire l'Ukraine ? Il est vrai que les sanctions internationales n'ont nullement interdit aux entreprises de percevoir des dividendes en Russie et de les rapatrier dans leur maison-mère, sous réserve de se conformer aux sanctions. CD

Evacuation des Roms des Pyramides

## **Des familles avec enfants scolarisés laissées sur le carreau**

Mercredi 11 janvier, tôt le matin, un important dispositif policier investit le terrain des Pyramides à Lille afin de l'évacuer suite à la demande du Tribunal administratif en décembre 2022 sollicité par le Préfet du Nord. 141 personnes vivaient sur ce terrain avenue Léon Jouhaux dont 69 mineurs scolarisés à proximité. La résorption de ce bidonville était évidemment souhaitable mais les conditions d'évacuation de ce campement se sont révélées particulièrement honteuses. En effet, seuls 64 personnes sur les 141 ont reçu une proposition d'hébergement. Une trentaine d'autres ont été laissés à la rue ce mercredi matin. Et parmi celles pour lesquelles aucune solution n'était envisagée par la préfecture, trois familles avec enfants scolarisés. La mise à l'abri pour quelques jours en hôtel, pourtant promise par la préfecture, n'a même pas été mise en place.

### **Une opération indigne**

Cette opération d'évacuation indigne s'est déroulée alors que la préfecture avait été alertée par un courrier de la LDH s'alarmant des suites à donner à l'avis d'expulsion (quels critères présidant à l'obtention ou non d'un hébergement, quelles alternatives pour les habitants sans solution, quel hébergement « durable » proposé, etc.)



La LDH a également sollicité la Ville de Lille qui a répondu qu'elle ne souhaitait pas s'associer à cette décision préfectorale compte tenu des faibles garanties accordées par le préfet.

Enfin, avec les autres associations (Collectif Solidarité Roms, Fondation Abbé Pierre, La Sauvegarde), une dizaine de militants de la LDH étaient présents sur le site dès 7h pour soutenir les habitants et les accompagner en activant nos réseaux afin que tous puissent sans délai obtenir un toit.

### **Fausse solutions pour résorber les bidonvilles**

Aujourd'hui, deux mois après, seule une quarantaine de personnes bénéficient encore d'un hébergement. Une famille avec 4 enfants a été prise en charge pendant quelques jours par les associations avant que la Ville de Lille ne lui propose un logement dans une école, où les enfants ont pu être rescolarisés. Mais une quinzaine de familles n'ont eu d'autres solutions que de se réinstaller les jours suivant l'expulsion sur de nouveaux terrains, à Lomme et à Lambersart, ou en squat.

La politique brutale d'expulsion sans solution menée par le Préfet du Nord ne résout pas la question des bidonvilles, elle ne fait que les déplacer, en interrompant la scolarisation de nombreux enfants et en entravant l'insertion

CD

## **Journées des droits des femmes**

Alors qu'un nouveau féminicide était perpétré à Béthune, Lille s'est mobilisé pour les droits des femmes : le 8 mars journée internationale des droits a mis l'accent sur l'inégalité des salaires et des situations de travail. Le samedi 12 mars, place de l'Opéra, un rassemblement important a mis l'accent sur les violences faites aux femmes et sur la situation des retraitées des femmes, particulièrement visées par la nouvelle loi Macron.

Le rassemblement a ensuite rejoint la manifestation syndicale sur les retraites. La LDH de Lille y était, bien sûr ! GM



## Plutôt qu'une nouvelle loi Cesser de fabriquer des sans papiers ...



Dans la présentation de son nouveau projet de loi sur l'asile et l'immigration, Darmanin a défini sa « philosophie » par « si je devais résumer, je dirais qu'on doit être méchants avec les méchants et gentils avec les gentils ». Sous l'apparence d'un certain équilibre, ce propos se révèle particulièrement honteux. Qui sont donc ces « méchants » ? La jeune fille obligée de quitter l'Afghanistan pour cause de répression ? L'étudiant africain qui suivait ses études en Ukraine ? Le jeune érythréen quittant son pays où il risque la mort ? Le Malien obligé de partir pour vivre et faire vivre sa famille ? A tous ceux/celles-là et aux autres, Darmanin promet d'être « méchant ». Peut-il y avoir discours plus inique et cynique ! Cette politique sinistre consiste à tout faire pour freiner les migrations des personnes exilées jugées indésirables par le renforcement de mesures toujours plus sécuritaires et répressives. Avec le risque d'engendrer toujours plus de drames en Méditerranée comme à Crotona en Italie ou – plus près de nous – à la frontière franco-britannique près de Wimereux en novembre 2021.

Le texte est centré sur les mesures d'expulsions du territoire, vise à criminaliser et à chasser celles qui, parmi les populations étrangères, sont considérées comme indésirables. Et lorsque l'expulsion n'est pas prononcée, les personnes sont placées dans des situations de précarité administrative, avec ajout de conditions supplémentaires pour obtenir un titre de séjour plus stable ou pour le faire renouveler. Tout comme, sous couvert de simplification administrative, les délais de recours sont raccourcis, les garanties procédurales sont amoindries.

Le texte gouvernemental s'éloigne encore un peu plus d'une vision fondée sur l'accueil, l'hospitalité et la solidarité malgré quelques mesures plus protectrices pour les migrants ou à même de favoriser leur insertion. Une régularisation interviendrait dans les métiers dits en tension ? Oui, mais elle ne permettra que l'obtention d'une

carte d'un an, laissera les personnes concernées à la merci de l'actualisation des métiers en tension. Surtout cette régularisation partielle laissera dans l'irrégularité des centaines de milliers de personnes malgré des années de vie en France et malgré leur insertion et leur participation à la société française. De même, l'Etat voudrait conditionner l'obtention de la carte pluriannuelle à la présentation d'un diplôme justifiant de la maîtrise d'un niveau minimal en français. Sous couvert d'intégration et d'enseignement, cette mesure n'aura pour effet que d'exclure encore plus de personnes en difficulté.

En résumé, comme le déclare la Défenseure des droits, ce texte « fragilise considérablement les droits et libertés fondamentaux des étrangers » (avis du 23 février 2023). C'est ce constat qui a conduit la LDH ainsi que de nombreuses organisations associatives, syndicales et politiques à se rassembler à Lille comme dans toute la France le 4 mars dernier pour s'opposer à ce projet de loi. Nous serons également présents le 25 mars.



Plutôt que de s'engager dans un nouveau projet de loi régressif, l'Etat ferait mieux d'améliorer les conditions d'accueil particulièrement dégradées dans les préfectures. Les témoignages poignants exprimés lors du rassemblement « Bouge ta préf » organisé par la CIMADE, le CSP59, le MRAP, Utopia et la LDH étaient là pour montrer l'ampleur du scandale et pour exiger un véritable accueil avec des rendez-vous ; des réponses dans des délais raisonnables ; le renouvellement sans délai des titres de séjour et l'élargissement des voix de régularisation pour ceux qui étudient, vivent et travaillent en France. Loin de l'actuelle avalanche d'OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) et d'IRTF (Interdictions de Retour sur le Territoire Français) CD



26 janvier 2023

## Mobilisation pour les sans-abris



« Aujourd'hui, une femme est morte... », le fameux discours de l'Abbé Pierre de l'hiver 1954.

L'appel indigné passe en boucle, en bande sonore lors du rassemblement du 26 janvier 2023 où prennent la parole les représentants de la Fondation Abbé Pierre avant d'autres associations et une intervention de notre collègue Dominique Plancque qui expose la situation des Roms.

Cette mobilisation où la LDH a été très présente en chasubles blanches à bonnet phrygien. Sur les thèmes du logement, de la pauvreté et de la mal vie. Des thèmes malheureusement plus que jamais d'actualité et sur lesquels nous revenons ailleurs dans cette Lettre..

Devant la gare Lille Flandres, presque 200 personnes se sont rassemblées en fin d'après-midi pour la journée du Sans-abrisme, un néologisme qui aurait mieux fait de ne pas exister.

Les orateurs nous ont parlé de misère, d'exclusion, de mal logement et de SDF, ces SDF qu'on était censés ne plus voir depuis au moins 30 ans d'incessantes promesses électorales.

De l'hiver 54 à l'hiver 2023, peu de chose a changé. Trop peu en tout cas. DD



## Violences policières : La LDH de Lille écrit au préfet

La section LDH de Lille a participé à toutes les manifestations intersyndicales contre la réforme des retraites et aussi à des rassemblements plus spontanés. Parfois en tête. Au cours de ces manifestations, elle a pu constater des pratiques inadmissibles des forces de police et a adressé à cette occasion une lettre ouverte au préfet dont nous vous communiquons le texte. Dans ce cadre, nous avons aussi relancé l'Observatoire des pratiques policières

## **Lettre ouverte à Monsieur Georges-François Leclerc, Préfet du Nord**

Lille, le 17 mars 2023

**Objet :** forces de l'ordre – violences  
disproportionnées

Monsieur le Préfet,

La section lilloise de la Ligue des Droits de l'Homme était présente hier 16 mars à 18h pour manifester, avec 2 000 citoyennes et citoyens, notre opposition face au recours à l'article 49.3 de la constitution pour le projet de loi retraite. Le rassemblement, pacifique et calme, est parti de la place de la République en manifestation tout aussi calmement.

C'est dans cette deuxième phase que nous avons assisté, avec indignation, à un usage disproportionné et dangereux de la force publique qui s'apparentait à une volonté délibérée d'empêcher ce mouvement de se dérouler convenablement. Les policiers présents, particulièrement les agents en civil, casqués, sans RIO visible, ont fait usage de leurs armes et de méthodes brutales que la situation n'imposait manifestement pas. Dès la place du théâtre Sébastopol, ils ont encerclé le cortège, sans laisser d'issue possible.

Le cortège a été ensuite systématiquement scindé, désorienté, dirigé vers des rues étroites devenant dangereuses pour la foule. Ensuite, sans sommations, des tirs de lacrymogène directement au cœur de la foule ont généré des mouvements de panique. Enfin, nous avons assisté à une violente charge rue d'Alger contre les jeunes militants, qui n'avaient ni provoqué, ni jeté de projectiles, ni allumé de flambeaux, ni interpellé directement les agents de police.

La section LDH Lille, juste devant ce cortège, a assisté à la charge. Nous avons interpellé les agents des forces de l'ordre, poliment, et nous sommes entendu répondre « Porte plainte connard ! ».

Des manifestants ont été brutalisés, frappés ; certains, réfugiés dans un hall d'immeuble pour se protéger des charges, ont été traînés par les cheveux et molestés. Ces jeunes citoyens sont aujourd'hui pour plusieurs d'entre eux blessés (contusions nécessitant des points de suture), pour beaucoup fragilisés comme nous par les gaz lacrymogènes. Mais surtout comme tous les manifestants choqués, abasourdis et en colère.

La politique de régression sociale mise en œuvre par le gouvernement, couplée à la fragilisation constante de l'État de droit, légitime les mouvements sociaux de protestation et les mobilisations, que nous soutenons. Nous avons participé à toutes les manifestations contre ce projet de loi, comme des milliers d'autres citoyens, avec détermination. Nous sommes atterré(e)s par le mépris que le gouvernement témoigne face à un mouvement social indéniablement puissant. L'État de droit doit évidemment garantir à toutes et tous ce droit essentiel d'exprimer son opposition et de protester. La force publique ne doit pas être un instrument de brutalisation des citoyens et militants. Surtout, quand elle est utilisée, elle ne peut pas être disproportionnée et dangereuse.

Nous vous demandons des explications sur les dérives brutales qui ont émaillé le maintien de l'ordre à Lille en cette soirée du 16 mars.

Nous vous demandons la confirmation que, si et quand elles seront engagées à Lille, les forces de l'ordre agissent de façon raisonnable, proportionnée, respectueuse de l'intégrité physique des personnes.

Nous vous adressons, ...

**Pour signer et appuyer  
la demande de la section**

<https://chnq.it/9fRMW5DGch>



## **Vie interne LDH Lille**



### **Prendre contact avec la LDH**

- mail : [lille@ldh-france.org](mailto:lille@ldh-france.org) – actualité sur la page facebook officielle de la section <https://www.facebook.com/lille.ldh/>,
- le fil [Twitter](#),
- page [Instagram](#) (liguedesdroit sdelhommelille)
- chaîne [YouTube](#)

### **Réunions de la section**

18 heures, 5 rue de Saint-Omer

- Jeudi 30 mars
- Jeudi 13 avril
- Jeudi 4 mai
- Mardi 16 mai
- Jeudis 1 & 15 & 29 juin

### **Permanences**

Maison Régionale de  
l'Environnement et des Solidarités  
MRES de Lille 5 rue Jules de  
Vicq (métro Lille Fives) de 17h à 20h

Prochaines permanences

9 et 23 Mars

6 et 20 Avril

11 et 25 Mai

8 et 22 Juin

12 et 20 Juillet

Pas de permanence en Août

## **Philippe Vervaecke président fédéral**

Lors de l'Assemblée Générale de la fédération LDH du Nord qui s'est tenue le 11 février 2023 à Cambrai, Philippe Vervaecke, de la section de Lille a été élu président de la Fédération.

Il sera notamment entouré dans sa tâche par un Bureau composé de Jacques Poquet (Lille), Michel Legrand (Cambrai) et Alain Vantroys (Roubaix-Tourcoing)



Bezahel Smotrich, ministre israélien :

## Apartheid et expansionisme

Bezalel Smotrich, ministre des finances dans le gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu, est aussi chargé de l'administration des colonies de la Cisjordanie occupée. À ce titre, il a appelé le 1er mars à « l'anéantissement » de la ville palestinienne de Huwara, après qu'un Palestinien ait perpétré un attentat contre des colons.

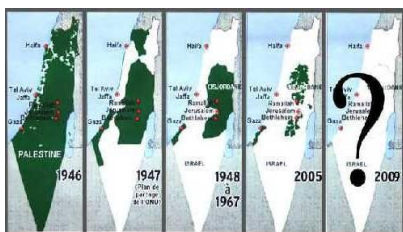
78 Palestiniens ont été assassinés depuis le début de cette année 2023 tragique pour la Palestine et on est au bord d'une troisième Intifada.



## Le projet d'éliminer le peuple palestinien

Bézaehel Smotrich a été invité le 19 mars par des officines sionistes françaises qui ont tenu à ce qu'il commémore avec eux le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'État d'Israël. Il a renouvelé à cette occasion ses déclarations en affirmant qu'il n'y avait pas de Palestiniens, pas de peuple palestinien et en revendiquant pour Israël la possession de la Cisjordanie et même de la Jordanie

L'Association France Palestine Solidarité est vent debout contre sa venue et le gouvernement Macron fait profil bas, même si le ministre des Affaires étrangères a condamné les propos assassins du ministre d'extrême-sionisme.



## Hold up sioniste sur les institutions israéliennes

La répression dans les territoires occupés bat son plein, et le gouvernement Netanyahu veut mettre au pas la Cour Suprême de l'État, en y nommant des juges amis mais, surtout, en lui déniait le droit de modifier ou de censurer des lois non conforme aux valeurs de l'État (Israël n'a pas de constitution. Et pour rappel, la Cour Suprême est à la fois une cour d'appel pour le pénal et le civil, et une Haute Cour de Justice)

On assiste à une tentative de hold-up tentant de réduire à néant les pouvoirs législatifs et judiciaires. Cette démarche qui conduit Israël vers la dictature suscite un renouveau de la mobilisation contre le gouvernement Netanyahu dans les rangs de ce qui reste de la gauche israélienne.



La section LDH de Lille reste mobilisée dans son soutien au peuple palestinien et dans la condamnation de la colonisation et de l'apartheid israélien.

Nous étions présents à Wazemmes le 11 mars parmi les manifestants rassemblés pour informer sur cette situation politique et défendre les droits des Palestiniens.



Notre présidente a pris la parole au côté des représentants de la communauté palestinienne, de l'AFPS de, Lille Naplouse Solidarité et d'autres associations solidaires.

Exigeons des pouvoirs publics français, européens ou internationaux une action pour le respect des résolutions internationales de l'ONU sur les droits du peuple palestinien. DD



## Salah Hammouri expulsé de son propre pays

Détenu illégalement depuis plusieurs mois, Salah Hammouri, avocat franco palestinien résidant à Jérusalem a été expulsé de son propre pays : une forme insupportable de déportation condamnée explicitement par la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

## Interdit de parole en France ?

Quelle n'a pas été la surprise et la révolte des militants quand on a appris que plusieurs préfets français, sans doute sous des pressions venues d'Israël comme des milieux sionistes en France, ont prétendu lui interdire de tenir des réunions sur le territoire français. Mesures heureusement levées ensuite par la Justice.

Il n'en reste pas moins que ces initiatives préfectorales sont révélatrices des orientations du ministère de l'intérieur en matière de liberté d'expression. Et du ministère des Affaires étrangères vis-à-vis d'Israël

La LDH de Lille qui a soutenu Salah Hammouri et l'a rencontré à plusieurs reprises à Lille est en contact avec Amitiés Lille Naplouse et avec l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) pour organiser la venue de Salah à Lille. GM



Ce n'est pas cela le respect des résolutions internationales !

